

## **Compte rendu de la réunion publique sur le thème de la sécurité à Saint-Dionisy :**

---

La réunion s'est déroulée le 21 février 2019 à 18h30 au foyer et a rassemblé 70 participants.

### **Etaient présents :**

- le Maire de la commune : Mr Gabach
- le Major de la brigade de gendarmerie de Calvisson : Mr Tordeur
- cinq membres de l'équipe municipale (dont un adjoint et quatre conseillers)
- le représentant de la presse écrite locale : Mr Ibanez
- différents acteurs du dispositif de Participation Citoyenne
- des habitants issus de différents quartiers de notre village.

### **Ouverture de la réunion :**

- Mr le Maire ouvre la réunion et souhaite avant tout que celle-ci soit un moment d'échange, de réflexion et de partage d'idées entre toutes les personnes présentes ce soir
- sa décision d'organiser cette rencontre ce soir a été motivée par la constatation évidente d'une augmentation du nombre de cambriolages et de délits au sein de notre commune, et ce depuis quelques mois.
- différents acteurs de notre dispositif de Participation Citoyenne sont des habitants y adhérent et des référents de quartiers.

### **Prise de parole du Major de la gendarmerie qui nous signifie que :**

- la recrudescence des faits de délinquance constatée au sein de Saint-Dionisy, notamment depuis le mois de novembre dernier, n'est pas isolée et propre à notre village ; elle est constatée et avérée dans d'autres municipalités de la Vaunage ; elle a atteint un taux jamais égalé dans notre commune
- quelques chiffres officiels concernant les cambriolages à Saint Dionisy : ils ont été au nombre de 5 pour l'année 2017 et sont passés à 12 en 2018 (soit une augmentation de plus du double)
- les habitations les plus cambriolées sont les résidences principales, situées dans des lotissements longeant la voie verte ; le centre ancien est quant à lui épargné par ce type de vols
- les cambriolages se déroulent essentiellement en journée et rarement la nuit (dans ce cas ils ont parfois lieu en présence des occupants), dans des créneaux horaires très variables ; ne sont dérobés que des objets de petite taille (bijoux, espèces et hy-tech) facilement transportables dans un simple sac à dos par exemple
- les voleurs ciblent souvent les propriétés closes par des murs pleins de 2 mètres, ce qui leur permet d'agir à l'abri des regards une fois à l'intérieur de celles-ci
- sont également beaucoup cambriolés ces derniers temps les ateliers, locaux techniques ou industriels où on y vole matériel d'outillage et technique
- à noter ces derniers mois de nombreux signalements de gitans, des déplacements de la délinquance Nîmoise et la possibilité d'implantation locale d'une bande sillonnant le secteur avant de se déplacer ensuite dans un autre.

### **Moyens de prévention possibles pour les particuliers :**

- adhérer au dispositif de Participation Citoyenne
- ne pas hésiter à appeler directement la gendarmerie (la journée au 04 66 01 20 07) ou le 17 (à partir de 19h) pour signaler tout comportement ou élément qui peut paraître suspect
- penser à l'opération OTV (Opération Vacances Tranquilles) en cas d'absence même de courte durée
- en cas d'absence prolongée de son domicile penser à prévenir les voisins, les proches et les gendarmes ; bien fermer portes, fenêtres et volets ; vider régulièrement la boîte aux lettres ; simuler une présence sonore ou lumineuse, etc..
- en permanence installer un système d'alarme ou bien prendre un gros chien (c'est le moyen le plus dissuasif pour éloigner un cambrioleur !).

### **Concernant la Participation Citoyenne :**

- ne jamais se prendre pour un gendarme et chercher à le remplacer en cas de constatation d'un cambriolage : on n'intervient pas mais on avertit en appelant les forces de police et son référent de quartier ou coordonnateur de village ou à défaut le Maire.
- notre coordonnateur Mr Kieken ayant quitté le village, nous cherchons un habitant volontaire pour le remplacer : une personne retraitée ou disponible ayant du temps libre serait la bienvenue
- mettre en place une interaction de communication entre la Participation Citoyenne et le nouveau dispositif Panneau Pocket.

### **Concernant la gendarmerie de Calvisson dont nous dépendons:**

- les effectifs sont de 11 gendarmes pour Sommières et 18 pour Calvisson : soit un total de 29 hommes (et femmes) pour 22 communes et 45 000 habitants
- création sur Vauvert d'un groupe spécialisé de 5 gendarmes (le GELAC) spécialisé dans les enquêtes sur les cambriolages, malheureusement les 5 gendarmes en question ont été pris sur les effectifs de ceux présents sur le terrain
- il faut savoir et faire remonter au niveau national que si la population augmente de plus en plus rapidement, par contre la politique actuelle du gouvernement en matière de sécurité conduit à une baisse notable des forces de sécurité de la gendarmerie (et de la police nationale)
- Il a été donné à Mr le Maire le numéro de téléphone direct d'un motard de la gendarmerie « rattaché » à notre commune pouvant se rendre sur Saint Dionisy très rapidement sur simple appel
- le Major serait favorable au retour d'une PSQ qui se met en place (Police de Sécurité au Quotidien) ; cet ancien système en vigueur sur le territoire national il y a plusieurs années (qui a été ensuite abandonné) permet de renforcer le contact entre forces de l'ordre, élus et habitants tout en facilitant les enquêtes de voisinage.

### **Les vols de véhicules :**

- en augmentation aussi avec également le vol d'accessoires et de pièces automobiles souvent revendues sur commande
- sont très convoités les utilitaires et véhicules d'artisans ou d'entreprise recherchés pour leur contenu
- sur la commune 8 véhicules volés en 2017 contre 15 en 2018 soit presque le double

- apparition de vols de voitures haut de gamme sans aucune effraction par le biais de scanners et boîtiers de démarrage électronique dont sont équipés les voleurs
- prévention possible : du basique (ne pas laisser sa voiture ouverte ou ses clés en vue dans son logement) au sophistiqué (équiper sa voiture d'une alarme supplémentaire voire d'un système de géo localisation).

Actions préventives possibles au niveau de Saint Dionisy pour la mairie :

- au niveau des Balcons de la Vaunage (quartier touché fortement et le plus touché par les cambriolages) mettre les rues à sens unique et installer des blocs de béton pour créer des culs de sac, peu appréciés par les voleurs car rendant toute fuite difficile : réalisable car coût pratiquement nul
- mettre en place un système de vidéo surveillance (comme dans quelques communes avoisinantes) ou/et une police communale : à étudier du point de vue financier.

### **Une police municipale à Saint Dionisy ?**

- un agent communal coûte à une commune entre 30 et 40 000 € par an sachant qu'il ne peut assurer à lui seul une surveillance que 18% du temps annualisé
- pour être efficace nous devrions donc disposer d'une police composée de 4 ou 5 individus ce qui aurait un coût de revient (entre 120 000 et 200 000 € par an) disproportionné par rapport au budget de fonctionnement pour notre petit village
- nous n'avons raisonnablement pas les moyens d'en mettre une en place, mais le Major évoque l'idée de la création d'une Police inter communale : à réfléchir.
- Monsieur le Maire rappelle que la sécurité des citoyens et des biens sont des missions régaliennes de l'état et on ne peut pas tout demander aux communes tout en voulant réduire les dépenses de l'état et les dotations aux communes.

### **Une vidéo surveillance sur la voie publique au village ?**

- elle est conseillée par les gendarmes et commence à apparaître dans certaines communes de la Vaunage
- la mairie avait déjà envisagé sa mise en place en 2014 mais à l'époque l'installation minimale de 4 caméras (une placée à chacune de nos entrées de village) avait été estimée sur devis à 96 000 € ; somme bien trop élevée pour le budget communal, aucune aide financière n'étant possible à l'époque à cause du peu de délits qui touchaient alors la commune
- à ce jour vu les chiffres de la délinquance en très forte augmentation, nous allons à nouveau étudier la question, une aide financière via un fond de concours de l'Agglo est possible.

### **Quel profil pour le cambrioleur actuel ? Quel impact sur les enquêtes ?**

- il porte toujours des gants et on ne retrouve plus d'empreintes digitales ou palmaires sur le lieu du délit
- il se déplace souvent à pied ou à 2 roues (voire par transport public) pour une fuite rapide et discrète
- il peut ne pas posséder de téléphone portable pour éviter toute géo localisation ou suivi de ses communications téléphoniques
- il porte une cagoule et des vêtements les plus discrets et neutres possibles pour ne pas être reconnaissable sur les enregistrements de vidéo surveillance

- quand il utilise un véhicule immatriculé les plaques sont fausses ou il s'agit d'un véhicule volé, ce pour échapper à toute identification ; et il le brûle ensuite pour faire disparaître tous les indices
- il utilise les moyens et produits adaptés (comme la mousse d'extincteur) pour ne pas laisser de traces de son passage sur les lieux de son méfait
- il est de plus en plus averti des moyens modernes d'investigations et d'enquêtes criminelles actuelles par la télévision, avec les émissions (reportages ou fictions) sur ce sujet de plus en plus nombreuses et détaillées
- donc à ce jour des enquêtes de plus en plus difficiles à résoudre avec seulement deux possibilités : le flagrant délit ou la trace ADN.

#### **Délits ayant impacté le matériel communal :**

- le camion des ateliers municipaux nous a été volé 2 fois + une tentative avortée, et l'atelier a été cambriolé 4 fois (pour vol d'outillage) : la sécurisation des locaux est en cours (agrandissement pour mettre à l'abri de la vue certains équipements, renfort de protection aux ouvertures, installation d'une alarme extérieure et intérieure).

#### **A noter parmi les interventions de nos habitants présents ce soir les deux points suivants:**

- le signalement d'individus qui profiterait de se retrouver sur la place du village pour effectuer du trafic, le Major prend note
- la question de l'impact sur la sécurité dans les rues de l'extinction de l'éclairage public dans certains quartiers à certaines heures le la nuit et certains jours : aucun délit n'a été commis durant ces périodes (pour rappel la majorité des cambriolages est réalisée en journée et quelquefois en soirée) mais par contre cette mesure nous permet une économie annuelle de 4000 € sur notre facture d'électricité (à noter que l'entreprise Citéos nous a installé dernièrement un système de régulation de coupure pour une souplesse totale de mise en service)

#### **Fin de réunion:**

- plusieurs habitants présents ce soir se sont inscrits au dispositif de Participation Citoyenne et d'Opération Vacances Tranquilles.

#### **Mot de la fin :**

- Mr le Maire et son conseil remercient toutes les personnes de l'assemblée pour leur présence ce soir, pour leur implication dans la vie de leur village et pour l'intérêt porté à la question de sa sécurité. Il informe qu'une réunion des adhérents au protocole Participation Citoyenne aura lieu courant mars. Le Major Tordeur est remercié aussi pour sa présence et ses informations.

La réunion est clôturée à 19h45

*A Saint-Dionisy le 22/02/2019*

*Michel Gabach et Pierre Dumoulin, Adjoint chargé de la Sécurité*